

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE MULTIMEDIA

L'espace multimédia est ouvert à toute personne inscrite à la médiathèque.

Les postes de l'espace multimédia donnent accès :

- Au site du réseau de lecture publique
- Au catalogue commun
- A la recherche documentaire sur internet
- A des logiciels de bureautique
- A la consultation de registres d'état civil et paroissiaux et des plans napoléoniens du canton mis à disposition par les Archives Départementales de Carcassonne
- A la consultation de DVD disponibles en rayon que le personnel installera pour vous sur un des postes de la salle

Ces différents services sont proposés dans le cadre de la mission de diffusion de l'information et d'accès à la culture.

Modalités d'accès :

Les personnes désirant utiliser un poste doivent obligatoirement être inscrites à la médiathèque.

La consultation se fait sur inscription par créneau horaire d'une demi-heure, renouvelable une fois dans la même journée. Vous pouvez réserver un créneau horaire sur place ou par téléphone.

La consultation est gratuite.

N'est pas admise la consultation de sites contraires aux missions de la médiathèque et à la législation française (sites racistes, pornographiques, incitant à la violence ou à des pratiques illégales).

La consultation de messagerie, les achats en ligne ne sont pas autorisés.

L'impression est limitée à 10 pages et dans le respect des règles de reprographie.

Toute impression est payante par l'achat d'une carte de prestations au prix de 3€.

A4 noir et blanc : 10 impressions

A4 couleur : 5 impressions

Il est interdit

- D'utiliser vos propres supports informatiques.
- D'effectuer tous téléchargements et copies.

**Nous sommes là pour vous aider et vous guider dans vos recherches.
N'hésitez pas à nous demander conseil.**